

**PROPOSITION MR**

## Fabian Culot (MR) veut créer un Spotify de la presse écrite

« Quand on n'aura plus accès à l'information que via un post Facebook ou un Tweet, ce sont les hommes politiques qui seront mal ! » Cette phrase, c'est le député libéral Fabian Culot qui l'a prononcée en présentant la proposition de résolution qu'il a déposée, avec son collègue Olivier Maroy, devant le parlement Wallonie-Bruxelles.

« Car soutenir la presse écrite, c'est aussi soutenir la démocratie. Sur les réseaux sociaux, on se retrouve face à des anti-tout, qui vous insultent et qui ne font que le lit des partis extrémistes. Sans compter le nombre de fake news qui circule. Dans la presse écrite, les journalistes recourent à leurs informations et offrent des analyses plus fouillées, sortant des clichés et des caricatures. »

Mais en même temps, la presse écrite est confrontée à une chute de ses ventes et de ses revenus publicitaires. Et le statut des journalistes, surtout ceux de pigistes, se dégrade. Le député libéral propose donc une série de pistes. « Poursuivre les

actions en cours comme l'opération Presse à l'École ou les aides à la presse, mais aussi les accoutumés numériques gratuits aux élèves qui sortent du secondaire par exemple, ou ceux qui contractent un crédit social. »

Au niveau fiscal, une réduction du précompte professionnel pour les journalistes salariés sur promesse d'engagements nouveaux, la déductibilité fiscale pour l'achat d'un abonnement à la presse écrite quotidienne ou encore l'exonération des cotisations sociales sur les droits d'auteur.

### UN SPOTIFY DE LA PRESSE

Mais aussi créer ce qu'il surnomme lui-même le « Spotify de la presse » ! À savoir un kiosque numérique proposé par les opérateurs de téléphonie (Voo, Proximus, Orange) et sur lequel chaque lecteur intéressé par une information payante sur un site de presse pourrait l'acheter à l'article, et plus nécessairement à l'abonnement. « Ce qui rebute souvent

les gens, c'est devoir introduire les coordonnées de leur carte bancaire pour acheter un seul article, reprend Fabian Culot. Ici, le paiement s'effectuerait tout simplement via sa facture téléphonique. »

Le député espère que cette résolution, même amendée, sera votée et servira de feuille de route sur le sujet pour les prochains gouvernements. ●

LUC GOCHÉL